



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DÉCLARATION

Le Mouvement de la Paix solidaire avec les étudiants victimes de violences à Montpellier

A l'Université de Montpellier, dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, un groupe d'individus cagoulés, armés de lattes de bois, s'est introduit dans un amphithéâtre de l'UFR de droit et science politique, occupé par des étudiant-e-s, dans le cadre de la mobilisation contre la sélection à l'Université et la réforme du bac, pour le retrait de la loi ORE (Orientation et Réussite des Étudiants), les agressant violemment comme en témoigne plusieurs vidéos.

Des étudiant-e-s ont été gravement blessé-e-s et des insultes à caractère raciste et homophobe ont été proférées.

Le Mouvement de la Paix condamne ces violences fascistes avec la plus grande fermeté et demande à ce que la justice soit saisie et que leurs auteurs, ainsi que les complices qui ont favorisé leur intrusion dans les locaux, fassent l'objet de poursuites judiciaires.

Des enquêtes diligentées par le Ministère sont en cours et leurs conclusions doivent être rendues le plus rapidement possible afin d'éclairer les circonstances précises de cette agression inadmissible.

Le Mouvement de la Paix apporte tout son soutien aux étudiant-e-s et personnels collègues mobilisé-e-s de l'Université de Montpellier et s'élève contre de telles pratiques qui nient le droit d'expression et la liberté en un lieu pourtant dédié principalement à cela.

De telles pratiques sont inadmissibles dans une démocratie dans laquelle la liberté d'opinion et de contestation pacifique sont élevés au rang de principes, qui sont aussi les fondements des actions du Mouvement de la Paix.

Sur le fond des revendications étudiantes, le Mouvement de la Paix apporte son soutien aux étudiants et enseignants chercheurs qui dénoncent l'instauration d'un contrôle des flux d'accès à l'université et le refus du gouvernement de mettre en place les moyens nécessaires pour répondre aux immenses aspirations de la jeunesse à la formation. Le Mouvement de la Paix rappelle que les Nations Unies mettent le développement de l'éducation comme première priorité de la promotion d'une culture de la paix.

Pourtant, les moyens existent car les 42 milliards prévus dans la loi de programmation militaire entre 2019 et 2025 pour la production de nouveaux armements nucléaires seraient mieux investis pour les besoins sociaux (santé, éducation dont les universités, services publics...).

C'est pourquoi, le Mouvement appelle à signer la pétition nationale pour que la France ratifie le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) voté à l'ONU en juillet 2017 et gèle la production de nouvelles

armes nucléaires (1).

Sur les contenus de l'enseignement, Le Mouvement de la Paix estime qu'il est urgent que l'éducation à la culture de la paix et de la non-violence fasse son entrée par la grande porte dans les formations universitaires comme le demande la résolution des Nations Unies sur la culture de la paix.

Le 26 mars 2018

Le Mouvement de la Paix

(1) Pétition sur www.mvtpaix.org/wordpress/petitions